# **Concern Worldwide – Haiti, Port-au-Prince**

# Formation des bénéficiaires en Création et Gestion d’AGR et Services de micro finance

Septembre 2017

1. **Contexte et justification**

**CONCERN Worldwide** est une organisation humanitaire non gouvernementale internationale dédiée à la réduction et à l'élimination de l'extrême pauvreté dans les pays les plus pauvres du monde. Sa mission est d'aider les personnes vivant dans l'extrême pauvreté à réaliser dans leurs vies des améliorations majeures et durables qui se perpétuent sans un soutien continu de Concern. Pour ce faire, nous nous engageons dans des travaux de développement à long terme, répondons à des situations d'urgence et cherchons à répondre aux causes profondes de la pauvreté grâce à notre éducation au développement et à nos activités de plaidoyer. En Haïti, l’organisation intervient à Cité Soleil, l’une des communes les plus pauvres de la zone métropolitaine.

Géographiquement, la commune de Cité Soleil s’étend sur une surface de 21,81 km2, incluant la zone de Sarthe, de Duvivier, Terre Noire etc. L’ensemble des quartiers de la commune sont répartis sur deux sections communales: Varreux 1 et Varreux 2. Cependant, Cité Soleil est généralement plus connue par sa petite surface de 5 km2 qui constitue essentiellement l’espace bidonvillisé; c’est aussi cette petite portion de la commune qui est la plus problématique en termes de développement et de risques de criminalité.

Concern Worldwide effectue des interventions dans le cadre de son Programme intégré de résilience communautaire et de prévention des conflits dans la commune de Cité Soleil intitulé: *«Bâtir l'espoir et développer les opportunités en Haïti: Un Programme Urbain Intégré orienté vers la Résilience Communautaire et la Mitigation des Conflits à Port-au-Prince, en Haïti ».* Le programme est financé par Irish Aid et exécuté dans 8 (huit) quartiers, dont 5 dans la zone urbaine de Cite Soleil: Bois Neuf, Cite Gerard, Ti Ayiti, Cite Lumiere et Projet Drouillard et 3 dans la zone peri-urbaine : Duvivier, Village Rapatrie et Truitier. Le programme intervient dans les domaines de la Cohésion sociale, de la Gouvernance locale, du développement économique, de la Protection, de la Gestion des déchets et celle des risques et des désastres et dont les 4 principaux résultats attendus sont :

**Résultat 1:** La cohésion sociale est améliorée et la violence réduite dans les 8 quartiers ciblés de Cité Soleil

**Résultat 2:** Le revenu de 2000 ménages extrêmement pauvres est augmenté (modèle de Gradation Urbaine) dans 8 quartiers ciblés de Cité Soleil

**Résultat 3:** La gouvernance locale est améliorée par le biais d'un partenariat et d'un dialogue entre la communauté et les niveaux central et local du gouvernement

**Résultat 4:** Les 8 quartiers ciblés de Cité Soleil sont moins vulnérables face aux risques causés par les fortes pluies

Dans le cadre du résultat 2, il s’agira d’apporter deux types de soutiens aux bénéficiaires selon leur profil socio-économique : i) un appui dans l’identification, la mise en place et la gestion d’une Activité Génératrice de Revenu (AGR) ; ou ii) un appui à l’insertion dans le marché de l’emploi à travers une formations professionnelles.

En complément, un accompagnement transversal sera apporté à tous les participants dans le cadre de formation sur les aptitudes de vie (lifeskills), en création et gestion d’une unité de production (business skills) et le réseautage. L’accompagnement est prévu pour durer 18 mois pour chaque bénéficiaire. Plusieurs vagues seront prévues dans le cadre de cet appui d’une durée totale de 5 ans (2017-2021).

Afin d’atteindre le résultat 2, relatif à l’appui dans la mise en place d’AGR et à la formation des bénéficiaires en création et gestion de microentreprise (Business skills), Concern envisage de réaliser un partenariat avec une institution experte en matière de formation en gestion des affaires et des ressources et dans la gestion et formation de micro-crédits.

1. **Objectif du partenariat**

L’Objectif du partenariat est que l’institution i) Forme 250 bénéficiaires en création et gestion de business (Business skills), abordant entre autres les thèmes suivants : Budget familial – Calcul de la rentabilité – Gestion du stock – Marketing - Concurrence – Gestion de prêts ; ii) Sensibilise les bénéficiaires sur les questions d’épargne et de crédit et rend disponibles ces services aux bénéficiaires.

1. **Méthodologie**

Les programmes de formation devront être conçus sur la base d’un diagnostic des compétences des participants établi en amont des formations. Cette évaluation devra être réalisée sur le terrain auprès des participants. Elle permettra de déterminer les réels besoins en formation des participants.

Les formations devront être basées sur une approche participative, avec des simulations en appui.

Bien que le nombre de participants par séance de formation, le nombre de séances, la durée des séances et la durée totale de la formation soient suggérés par le fournisseur de service à l’intérieur de la proposition, Concern recommande particulièrement à ce que :

* Le nombre de participants à une séance de formation soit de maximum 21. Ce qui donnera 12 groupes de bénéficiaires pour la formation;
* Les formations se réalisent durant 4 mois, à raison de 2 séances par mois pour chacun des groupes ;
* Les séances de formation ne durent pas plus de 2 heures par jour.

Il est à noter que les séances de formation devront se dérouler à Cité Soleil, dans les quartiers ciblés par le programme.

Le partenaire devra, dans son approche méthodologique, agir avec rigueur dans la prise en considération des principes andragogiques et didactiques tant dans l’élaboration des documents à utiliser que dans l’animation de la formation. Un accent soutenu devra être mis sur la grande éventualité de bas niveau de scolarisation des participants, la culture locale.

Aussi, devra-t-on respecter les étapes suivantes:

* Soumission d’une proposition technique et financière ;
* Rencontre et discussion avec les responsables du programme sur la mise en œuvre du processus ;
* Elaboration et soumission d’un calendrier de réalisation ;
* Réalisation d’un diagnostic des compétences des participants et soumission d’un rapport ;
* Elaboration et soumission des documents de formation sur soft et hard copy par le partenaire, à la coordination du programme ;
* Rencontre de présentation préliminaire pour commentaires ;
* Realisation des formations;
* Soumission de rapport mensuel des formations réalisées.

1. **Rôles et responsabilités techniques et financières respectifs**

Le partenaire s’engagera à:

* Assurer la formation de 250 bénéficiaires, à Cité Soleil, en Création et Gestion de business, traitant entre autres les thèmes suivants : Budget familial – Calcul de la rentabilité – Gestion du stock – Marketing - Concurrence – Gestion de prêts ;
* Fournir à Concern les modules de formation utilisés dans les domaines de formation énoncés ci-dessus et les adaptés si cela est demandé par Concern ;
* Donner toute la documentation et les matériels additionnels nécessaires à la formation ;
* Assurer la sensibilisation auprès des bénéficiaires sur les questions d’épargne et de crédit et garantir que ces services soient disponibles pour les bénéficiaires ;
* Respecter le calendrier, les horaires et la méthodologie approuvés ;
* Respecter les termes du contrat établi sur la base de ces termes de référence ;
* Appliquer la transparence, la flexibilité et la tolérance durant tout le processus ;
* Agir de bonne foi et ne point apporter de modifications inconsidérées au contrat.

Concern s’engagera à:

* Partager les informations nécessaires sur le programme et sur les bénéficiaires ;
* Faire le suivi sur toutes les activités liées à ce partenariat, à savoir : Formation des bénéficiaires – Sensibilisation pour les services d’épargne et de crédit pour les bénéficiaires et disponibilité de ces services pour les bénéficiaires
* Mobiliser les participants pour les jours de formation ;
* Agir de bonne foi et ne point apporter de modifications inconsidérées au contrat ;
* Payer le prix convenu selon la clause du contrat portant sur les modalités de paiement.

1. **Livrables attendus**

* Une proposition méthodologique présentant la méthodologie des formations. Cet exercice devra permettre à l’équipe de Concern et au partenaire de vérifier qu’ils partagent la même compréhension du partenariat et de clarifier les éventuels malentendus au démarrage ;
* Rapport du diagnostic des compétences des bénéficiaires ;
* Les modules de formation adaptés en version Soft et hard copy ;
* La planification et les rapports des formations des bénéficiaires ;
* Les rapports des services d’épargne et de crédit octroyés aux bénéficiaires.

1. **Durée du contrat**

Le partenariat se déroulera sur une période de 4 mois, entre le 6 novembre 2017 et le 28 février 2018

1. **Langue**

Les rapports à Concern doivent être faits en Français. Cependant, les rencontres, formations et discussions avec les bénéficiaires doivent être exclusivement en Créole.

1. **Choix de l’expertise**

Le choix du partenaire sera fait sur la base des critères suivants :

* Spécialisation dans la micro finance certifiée depuis au moins 3 ans ;
* Expérience dans la formation et l’accompagnement de micro entrepreneurs, spécialement du secteur informel depuis au moins 3 ans ;
* Expérience avérée dans la rédaction de documents de formation pour adultes ;
* Expérience en matière de facilitation et la capacité d'utiliser des outils didactiques participatifs ;
* Une expérience avérée dans le développement de matériaux d'apprentissage des adultes/compétence en andragogie ;
* Capacité avérée à mettre en contexte les matériels pédagogiques ;
* Pertinence de la méthodologie, du contenu et du chronogramme proposés ;
* Connaissance et expérience à Cité Soleil ;
* Prix de la prestation;
* Calendrier adaptée à la demande.

1. **Lignes de communications**

Le partenariat sera supervisé par le Gestionnaire des programmes urbains et aura des liens directs avec le Gestionnaire du projet Livelihood.

Le partenaire aura aussi des communications directes avec la Directrice Programme, la Directrice Pays et la Directrice Système.

1. **Dossier de soumission**

Le document de proposition du Consultant devra être envoyé par courrier électronique et devra comprendre :

1. Une offre technique comprenant les éléments suivants :

* Une lettre de soumission dûment signée
* Une proposition technique, incluant la méthodologie et le calendrier de réalisation
* Le(s) CV des personnes-ressources qui devront indiquer clairement les expériences similaires à l’objet de la présente consultation, avec mention des références et le domaine de spécialisation
* Les documents juridiques et administratifs de l’institution
* Au moins trois références et un exemple de rapport réalisé dans le cadre d’une consultance en lien avec la thématique

1. Une offre financière comprenant les éléments suivants :

* Tableau détaillé des couts associés au partenariat (personnes et matériels)

Les institutions intéressées sont invitées à fournir leur dossier de candidature avant le 16 octobre 2017, par e-mail à : [recrutement.haiti@concern.net](mailto:recrutement.haiti@concern.net) ; haiti.ds@concern.net et [haiti.dp@concern.net](mailto:haiti.dp@concern.net)